

E 53/150

*Le Ministre de Suisse à Rome, G. B. Pioda,
au Président de la Confédération, E. Welti*

R

Confidentielle

Rome, 24 octobre 1872

Vous devez avoir reçu ma lettre confidentielle du 18¹.

Mr. Melegari vint me voir lundi, après avoir eu une audience auprès du Ministre des Affaires Etrangères.

Ce haut personnage, étant de sa nature excessivement réservé, se contenta de lui dire qu'il aurait à s'expliquer sur les contradictions contenues dans ses dépêches. Ce n'est qu'après avoir vu Mr. Sella, le jour suivant, que Mr. M. commença à

1. *Non reproduite.*



entrevoir la gravité de sa situation. Il fut reçu, dit-il, avec emportement. Et, il ajoutait, la lecture du rapport écrit, présenté par Mr. Sella, Dimanche 13 courant au Conseil des Ministres, est bien faite pour prouver le ressentiment qui dominait l'auteur vis-à-vis des prétendus mauvais procédés de Berne envers le Gouvernement Italien. Mr. Melegari me mentionna, en outre de la proposition de supprimer la somme portée au budget, celle de rappeler le Ministre Italien à Berne.

Le Conseil des Ministres, plus calme, n'agréa point la première proposition et modifia la seconde dans le sens d'un *appel* pour donner les explications orales sur les dépêches incongruentes [*sic*]. Mr. M. me montra le document qu'il tenait à la main, mais il ne s'offrit point de me le lire ou de me le laisser lire. J'ai lieu de croire que Mr. M. expliqua ses contradictions en disant que Mr. le Président de la Confédération avait bien donné les assurances, voulant et croyant pouvoir les tenir, mais qu'en fin de compte, la majorité du Conseil fédéral n'aurait pas été du même avis, et aurait passé outre.

Si cela peut servir à expliquer les assurances données le 12 et les jours subséquents jusqu'au 23 Août, il est évident que cela n'explique pas les assurances qui auraient été données après cette date, c'est-à-dire après la décision du Conseil fédéral².

Cependant, Mr. Sella fut beaucoup plus abordable dans une seconde audience le jour suivant, Mr. Favre étant heureusement arrivé sur ces entrefaites pour coopérer à une prompte et bonne solution.

Mr. Sella ne croyant pourtant pas pouvoir changer si subitement de ton et d'allure, se montra disposé à accepter la médiation officieuse de quelque personnage bien placé pour intervenir, par ex. celle du Général Menabrea. Il désirait en même temps que le soussigné lui exprimât ce même désir. Après avoir examiné la chose, je trouvai qu'il n'y aurait point d'inconvénients à y satisfaire, pour ce qui concerne le matériel, Mr. Favre, l'entrepreneur (qui au fond est le seul véritable intéressé), étant là et donnant de grand cœur son adhésion. Je crus par contre devoir m'abstenir quant au personnel, la chose étant beaucoup plus compliquée et la Direction de la Société du St-Gothard, qui est la principale intéressée, ne pouvant être par moi consultée.

Le billet que j'écrivis en conséquence en date d'avant-hier (dont Vous trouverez ci-joint copie), ne contenta pas tout-à-fait Mr. Sella et je le repris, après qu'il en eût pris connaissance; mais il n'en eut pas moins son effet.

Le Général Menabrea se rendit immédiatement à l'invitation que Mr. Sella lui envoya à Florence ensuite de ces pourparlers. Il se trouve maintenant ici et il espère, après avoir tâté son terrain, pouvoir arriver à des propositions acceptables, soit sur le matériel, soit sur le personnel. J'ai vu aujourd'hui les 6 Ministres présents dans la capitale. Mr. le Président du Conseil et Mr. Sella m'ont témoigné de leur désir et de leur confiance dans la réussite d'une entente amiable. Les autres m'ont paru être plus ou moins animés des mêmes sentiments.

Mr. Favre, convaincu de l'importance de sa présence pendant cette tractation, s'est décidé, contre son intention primitive, de prolonger son séjour à Rome, espérant par là de hâter, aussi bien que de faciliter, la conclusion.

2. Cf. PVSFE 1004 1/90, 3984. A ce sujet, cf. aussi n° 429.